

## PROCEDURE DE REINSCRIPTION EN THESE A LE HAVRE NORMANDIE A PARTIR DE LA 4<sup>ème</sup> ANNEE DE THESE ANNEE 2025-2026

### RÉFÉRENCE DES TEXTES

- Arrêté du 26 mai 2016 relatif à la formation doctorale, art. 10 à art. 16
- Charte du doctorat validée par le Conseil Académique de la COMUE NORMANDIE UNIVERSITE
- Décret 2009-464 du 23 avril 2009 relatif aux doctorants contractuels des établissements publics d'enseignement supérieur ou de la recherche

### ETAPE N°1 – FORMULAIRE DE PROPOSITION A L'INSCRIPTION EN THESE et CIRCUIT DE SIGNATURES

#### 1- Documents téléchargeables sur le site internet de l'université Le Havre Normandie (La recherche / Etudes doctorales)

- Formulaire de proposition à l'inscription en thèse à partir de la 4<sup>ème</sup> année de thèse pour l'année universitaire 2025-2026 à l'ULHN
- Procédure de réinscription en thèse à partir de la 4<sup>ème</sup> année.

#### 2- Documents à compléter informatiquement

- 1- Formulaire à compléter « Proposition à l'inscription en thèse pour l'année universitaire 2025/2026 à l'ULHN » (sous format numérique)

#### 3- Circuit de signatures du formulaire

- 1- Le doctorant signe et fait signer le formulaire de proposition à l'inscription à son directeur de thèse. Il dépose ensuite le formulaire de proposition à l'inscription accompagné des pièces requises au secrétariat de son laboratoire pour signature du directeur du laboratoire.
- 2- Le laboratoire transmet le dossier complet à la DiRVED.
- 3- La DiRVED fait signer le dossier au directeur de l'Ecole doctorale ou à son directeur adjoint.
- 4- La DiRVED soumet à la signature du Président de l'université le formulaire complet de proposition à l'inscription.
- 5- La DiRVED envoie par mail le formulaire de « proposition à l'inscription » au doctorant avec copie au directeur de thèse.

#### ATTENTION :

##### **Doivent être fournis les documents suivants avant l'envoi par la DiRVED à l'Ecole doctorale :**

- **Demande de dérogation** pour une année supplémentaire d'inscription : le rapport sur l'avancement des travaux devra être complété par une **lettre de motivation** du doctorant **et un courrier d'appui argumenté** du directeur de thèse expliquant la nécessité d'une année supplémentaire.
- **Un justificatif du financement de la thèse** (allocations, contrat de travail, attestation de bourse, copie de bulletin de salaire...)
- Sur la deuxième page l'état sur l'avancement des travaux de thèse doit être complété de façon argumentée.

##### **Pour les co-tutelles fournir une attestation d'inscription de l'établissement de co-tutelle :**

- Au moment de l'inscription au Havre si le paiement se fait dans l'établissement partenaire.
- Dans les 6 mois si le paiement se fait au Havre.

Il est rappelé que les étudiants en co-tutelle doivent être inscrits chaque année dans les deux établissements faute de quoi il peut y avoir rupture de la convention.

## ETAPE N°2 – INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES

### 3 - Documents à compléter pour votre inscription à la scolarité centrale ULHN

- Le dossier administratif est envoyé au doctorant par le pôle « Maison du doctorat » (personne en charge de votre dossier).

### 4 - Inscription administrative

#### CVEC et frais d'inscription 2024/2025

##### . Contribution vie étudiante et de campus (CVEC)

En application de la loi relative à l'orientation et à la réussite des étudiants du 8 mars 2018, les étudiants en formation initiale doivent **obligatoirement** s'acquitter de la CVEC auprès du CROUS (sauf cas prévus d'exonération) avant d'effectuer leurs inscriptions.

Cette contribution de 105 euros est instaurée afin de favoriser l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants.

Vous devez avoir souscrit, auprès du CROUS, à la contribution vie étudiante et de campus (CVEC) via le site [MesServices.Etudiant.gouv.fr](https://MesServices.Etudiant.gouv.fr)

*Vous recevrez, par mail, une attestation sur laquelle figure votre numéro d'attestation **obligatoire** pour votre inscription administrative.*

##### . Montants des frais d'inscription 2025/2026 pour une inscription en doctorat : 397 euros

A noter pour vous inscrire : Le paiement par Carte Bancaire est obligatoire avec une possibilité de paiement en 3 fois

#### **Remarque : Pour les thèses devant être soutenues entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre de l'année en cours :**

- Les usagers régulièrement inscrits en doctorat au titre de l'année universitaire 2024-2025 qui soutiennent leur thèse entre le 1er septembre 2025 et le 31 décembre 2025 n'acquittent aucun droit d'inscription au titre de l'année universitaire 2025-2026. Les doctorants autorisés à soutenir leur thèse entre le **1<sup>er</sup> novembre et le 31 décembre** de l'année en cours, devront obligatoirement procéder à leur réinscription administrative.
- Demandes d'exonération des frais d'inscription sur critères sociaux :  
Vous pouvez consulter le site de la vie étudiante, rubrique exonération des droits d'inscription afin de prendre connaissance des formalités à accomplir pour pouvoir en bénéficier.

### 5 Titres de séjour pour étudiants étrangers

Vous trouverez ci-dessous le lien pour accomplir vos démarches pour l'obtention d'un VLS/TS (Visa Long Séjour Valant Titre de Séjour) ou le renouvellement de votre titre de séjour :

<https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

Remarque : en cas de renouvellement du titre de séjour et sur demande expresse de l'étudiant (lettre motivée adressée à la sous-préfecture), la délivrance d'un titre pluriannuel est possible (cf circulaire du 20 juin 2013).

## VOS CONTACTS A LA DIRVED

**DiRVED (Direction de la Recherche, de la Valorisation et des Etudes Doctorales)**  
**Services Centraux - Bâtiment Présidence**  
**BP 1123**  
**25 rue Philippe Lebon**  
**76063 Le Havre Cédex**

**Mme Alexane KHARMICH - 02 32 74 40 42 – [dirved-ed@univ-lehavre.fr](mailto:dirved-ed@univ-lehavre.fr)**

ED n° 591 Physique, Sciences de l'Ingénieur, Matériaux, Energie

ED n° 590 Mathématiques, Information, Ingénierie des Systèmes

ED n° 497 Normande de Biologie Intégrative, Santé, Environnement

ED n° 508 Normande de Chimie

**Mme Sophie MANDEVILLE – 02 32 74 40 43 – [dirved-ed @univ-lehavre.fr](mailto:dirved-ed@univ-lehavre.fr)**

ED n° 98 Droit - Normandie

ED n° 242 Economie - Gestion - Normandie

ED n° 556 Hommes, Sociétés, Risques, Territoires

ED n° 558 Normandie Humanités

## VOS CONTACTS AU SRI

**Mme Chloë LEFEVRE – 02 32 74 42 88 – [chloe.lefevre@univ-lehavre.fr](mailto:chloe.lefevre@univ-lehavre.fr) ou [sri@univ-lehavre.fr](mailto:sri@univ-lehavre.fr)**

Gestionnaire de mobilité entrante des publics internationaux

*Incoming Mobility Officer for International Researchers*